

cabinet, relativement à la nécessité de construire le nouvel hôpital Charles Camsell. La bonne décision a heureusement été prise, je crois, mais je trouve maintenant un peu regrettable que le sous-ministre du ministère responsable de l'administration de cet hôpital semble, suivant les nouvelles des journaux, nier le principe même de l'existence de l'hôpital.

J'aimerais qu'on se familiarise avec ceux qui utiliseraient l'hôpital et en signaleraient la nécessité à l'heure actuelle. Je ne conteste pas que dans 25 ans d'ici, peut-être, les paroles du sous-ministre revêtiront beaucoup plus de réalité qu'aujourd'hui. Je désire simplement insister encore sur la nécessité absolue de mettre en œuvre sans réserve le programme concernant l'hôpital Charles Camsell qu'avait élaboré l'honorable représentante lorsqu'elle était ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

A mon avis, ce serait rétrograder considérablement que de dire soudainement aux intéressés qu'ils devront maintenant aller à l'extérieur et se faire traiter dans les hôpitaux municipaux. Celui qui prétend que le régime serait efficace et répondrait présentement aux besoins et au désir de cette population ne fait que se retrancher dans une tour d'ivoire.

● (4.20 p.m.)

J'ai beaucoup discuté avec des membres de la Commission Glassco, qui a effectivement recommandé de renoncer au programme de l'hôpital Charles Camsell. Toutefois, bien que j'aie le plus grand respect pour eux, surtout pour la personne avec laquelle j'ai le plus discuté, je suis d'avis qu'ils étaient entre ciel et terre. J'exhorte le ministre responsable des affaires indiennes et du Nord canadien à appuyer le maintien et l'exécution complète du programme hospitalier concernant l'hôpital Charles Camsell qui doit ouvrir ses portes plus tard à l'été. A mon avis, cet hôpital est grandement nécessaire aux personnes pour qui il est construit.

**L'hon. Mlle LaMarsh:** Comme mon nom a été mentionné dans le débat, je me permettrais de dire que je considère un peu la construction de l'hôpital Charles Camsell comme un triomphe personnel, me rappelant que le gouvernement précédent avait accepté la recommandation de la Commission Glassco et renoncé à le construire.

**L'hon. M. Lambert:** Temporairement.

**L'hon. Mlle LaMarsh:** Le gouvernement à été défait peu après; il n'a donc rien pu y faire. Lorsque j'étais à la Santé, on m'a parlé

de cet hôpital, et les fonctionnaires du ministère croyaient sûrement, à l'époque, qu'il fallait le construire. Ce sont leurs arguments et ceux du député qui m'ont incitée à aller étudier la situation à Edmonton. Depuis lors j'ai toujours favorisé la construction de cet hôpital, surtout en raison du fait que tant de peuplades du Nord ignorent notre langue et ne connaissent pas la vie dans des établissements pourvus de tous les différents services. Nombre de médecins ont cru que cet hôpital hâterait le rétablissement de ces gens parce qu'ils s'y trouveraient parmi des personnes de leur race et de leur langue. Je ne connais pas l'opinion exacte dont le D<sup>r</sup> Crawford aurait fait part récemment au comité, mais j'aimerais dire à mon ami, ainsi qu'à mon collègue, le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, mon opinion bien arrêtée, savoir que cet hôpital devrait continuer à servir les habitants du Nord.

Je promets que mon successeur à la Santé nationale et au Bien-être social aura maille à partir avec moi s'il veut adopter une autre attitude.

**M. Southam:** Je profite de l'occasion pour présenter quelques commentaires sur le crédit 35 relatif au budget des dépenses du ministère des Affaires indiennes. Je traiterai d'une ou deux questions. Je vois que le ministre est accompagné de son secrétaire parlementaire cet après-midi et il se rappellera que le député de Saskatoon et le député de Rosetown-Biggar ainsi que moi-même avons récemment, à plusieurs reprises, demandé au ministre quel sera le résultat définitif de la requête des Indiens de la Saskatchewan quant au sanctuaire indien de Mistaseni près du barrage sur le bras sud de la rivière Saskatchewan. Le ministre sait que, si des mesures ne sont pas prises sous peu, le temple sera inondé lorsque les eaux du barrage s'élèveront. Il semble que l'affaire soit très importante pour les Indiens de cette région du Canada. Je crois que la Commission des lieux et monuments historiques du Canada s'est déjà réunie et a présenté des recommandations au ministre quant aux lieux historiques. L'importance de ce sanctuaire ne repose pas seulement sur les traditions des Indiens, mais aussi sur son aspect religieux proprement dit.

Je veux aussi parler de la réserve de White Bear dans ma circonscription. A cause des rapports étroits que j'entretiens avec les 700 ou 800 Indiens de cette réserve, on m'a signalé cette question. J'ai parlé aux fonctionnaires